



N°25/2019/CTE



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 26/03/2019
Date d'affichage 26/03/2019
Date de séance 30/03/2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente du mois de mars à 9 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de TARAVAO en séance publique sous la présidence de Monsieur JAMET Anthony, le Maire.

Report de la réunion du conseil municipal du 25/03/2019, le quorum n'étant pas atteint.

Etaient présents :

Nombre de conseillers		Nom – Prénom	Présent	Absent	Procuration	VOTE		ABSTENTION
						POUR	CONTRE	
En exercice	33	JAMET Anthony, Maire		X				
Présents	13	VIVISH Titaua, 1 ^{er} Adjoint	X			X		
Procuration	10	LEHARTEL Moana, 2 ^{ème} Adjoint		X				
Absents	10	PAEPAETAATA Naura, 3 ^{ème} Adjoint	X			X		
Votants	23	DUFOUR Robert, 4 ^{ème} Adjoint		X	Naura PAEPAETAATA	X		
Pour	23	ATANI Hérold, 5 ^{ème} Adjoint	X			X		
Contre	00	SUHAS Mata, 6 ^{ème} Adjoint		X				
Abstention	00	FANAURA Saindy, 7 ^{ème} Adjoint	X			X		
Délibération N°25/2019/CTE sur le compte administratif, sur le compte de gestion et sur l'affectation des résultats. BUDGET ANNEXE EAU 2018 Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux		RUA Claude, 8 ^{ème} Adjoint		X	Eugène TETUANUI	X		
		TEURU Séverine DUFOUR Robert, 9 ^{ème} Adjoint		X				
		LENOIR Patricia, Maire Délégué de TAUTIRA		X	Titaua VIVISH	X		
		TERAITETIA Annabella, Maire Délégué de PUEU	X			X		
		MANA Vaea, Maire Délégué de FAAONE	X			X		
		GANIVET Antoine, Conseiller Municipal	X			X		
		MAAMAATUAIAHUTAPU Keitapu, Conseiller municipal	X			X		
		TOTELE Sulia, Conseillère municipale	X			X		
		MANA Faarahia, Conseiller Municipal	X			X		
		BUTSCHER Hereiti, Conseillère municipale		X				
		LUCAS Béatrice, Conseillère municipale		X	Antoine GANIVET	X		
		CHUNG SAO Willy, Conseiller Municipal		X	Saindy HIRIGA	X		
		PAHEROO Marcelle, Conseillère municipale		X	Sulia TOTELE	X		
		NUUPURE Juliette, Conseillère municipale		X				
		PATER Marcel, Conseiller Municipal		X	Faarahia MANA	X		
		NUUPURE Voltaire, Conseiller Municipal		X				
		MARERE Teipotemarama, Conseillère municipale		X	Annabella TERAITETIA	X		
		FARAHEI Vane, Conseiller Municipal		X				
		HAPAIRAI Frédéric, Conseiller Municipal		X	Keitapu MAAMAATUAIAHUTAPU	X		
		TETUANUI Eugène, Conseiller Municipal	X			X		
		TIHONI Nélia, Conseillère municipale	X			X		
		PICARD Isidore, Conseiller Municipal		X				
		TEFAAFANA Théodore, Conseiller Municipal		X	Pierrot METUA	X		
		TAHITO Virginie, Conseillère municipale		X				
		METUA Pierrot, Conseiller Municipal	X			X		

Formant la majorité des membres en exercice.

**COMMUNE DE :
TAIARAPU-EST**
Délégation n° 25/2019/CTE
sur le compte administratif,
sur le compte de gestion et
sur l'affectation des résultats.
BUDGET ANNEXE EAU 2018

Date de convocation : 26/03/2019
Séance du 30/03/2019

Le conseil municipal réuni sous la présidence (1) de Mme Titaua VIVISH, 1er adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Mr Anthony JAMET, après s'être fait présenté le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après s'être fait présenté le compte de gestion dressé par le comptable, approuvé par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1 - Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				11 586 621	0	11 586 621
Part affectée à l'inv.	-				-	-
Opération de l'exercice	100 592 479	106 020 615	354 337 070	251 599 686	454 929 549	357 620 301
TOTAUX	100 592 479	106 020 615	354 337 070	263 186 307	454 929 549	369 206 922
Résultats de clôture		5 428 136		-91 150 763		-85 722 627

Solde d'exécution de l'exercice {
Déficit
Excédent

Restes à réaliser en dépenses :
Restes à réaliser en recettes :
Déficit total de financement :

-91 150 763
0
30 519 077
106 853 307
-14 816 533

2 - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 - Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs,

5 - Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement

	au compte D002 (déficit de fonctionnement reporté)
5 428 136	au compte 1068 (recette d'investissement)
	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations : les membres du conseil municipal

Pour expédition conforme.

Le Président (lors du vote du compte administratif)

1er adjoint au maire

Le Maire de la Commune de Taiarapu-Est, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte transmis au haut-commissaire de la République en Polynésie française le

04 AVR 2019

Mme Titaua VIVISH

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation du résultat)

Le Maire

Mr Anthony JAMET

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle le compte administratif est débattu et il ne doit pas participer au vote